

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCAION
24/10/2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 29

2024D139

OBJET :

**09. INSTALLATIONS
SPORTIVES
MUNICIPALES.
ACTUALISATION DU
RÈGLEMENT
INTÉRIEUR.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 059-215904004-2024103120240139-DE

L'an deux mil-vingt-quatre, le trente et un OCTOBRE

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. TREDEZ Alain Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. ROBBE Jean-Pierre
Mme CAPPELLE Christiane, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien
M. CITERNE Joël, **procuration** à Mme MARMINION-OBERT Nadine
M. DELVOYE Philippe, **procuration** à Mme BILLIAU Marie-Françoise
Mme CLINKEMAILLIE Colette, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine
Mme LORPHELIN Martine, **procuration** à M. TIMLELT Frédéric
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 11 décembre 2011, la commune a instauré un règlement intérieur général portant sur l'utilisation des installations sportives, puis modifié par délibérations du 25 juin 2015 et du 28 juin 2018.

Règlementairement, il appartient à l'assemblée de modifier les modalités de ces règlements.

Il est proposé de modifier les éléments suivants :

- Le Maire-Adjoint délégué aux sports (article 1)
- Le service municipal des sports par le service Attractivité (articles 1, 3, 5, 9 et 11)
- Le stade Saint Robert par Louis BASSEMENT (articles 3 et 8)
- L'adresse mail attractivite@ville-merville.fr
- Les horaires d'utilisation des installations sportives à savoir 8 h à 22 h au lieu de 8 h à 22 h 30 (article 4)
- Pour les salles multisports, ajout d'une clé ou un badge nominatif, en cas de perte facturation de 50 € (article 4)
- La modification de l'article 10 relatif aux consommations de boissons
- La commission municipale des sports par le service Attractivité (article 14)

L'assemblée invitée, à la majorité (23 pour, 6 contre : listes « Merville en Grand » - sauf Bernard LORIDAN, « Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale »), autorise la modification du règlement intérieur, selon le règlement annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.